

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la
COMMUNAUTE DE COMMUNES du PAYS FOYEN**

—————
Séance du 12 MARS 2026
Convocation en date du 6 MARS 2026
—————

L'an deux mille vingt-six, le 12 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, à Sainte-Foy-La-Grande, sous la présidence de Pierre ROBERT, Président,

Nombre de conseillers en exercice : 41
Nombre de conseillers présents : 30
Pouvoirs : 04
Votants : 34

Présents : Monsieur Pierre ROBERT, Président.

Mmes Christelle GUIONIE-PAUCHET, Yolande LACHAIZE, Magali VERITE, Vice-présidentes.

MM. Roger BILLOUX, José BLUTEAU, Jean LESSEIGNE, Joël ROY, Marc SAHRAOUI, Didier TEYSSANDIER, Jean-Claude VACHER, Vice-présidents.

Mme Pascale PENISSON, Conseillère déléguée

MM. Jean-Marie BAEZA, Michel MARGOUILLE, Conseillers délégués

Présents : Mmes Patricia CELESTE, Diana CONORD, Marie-Hélène DESROZIER, Mireille GROSSIAS, Marie-José GUYOT, Gaëlle HERIAUD, Isabelle PILLON, Sandrine RATIE, Brigitte TOULOUSE, Christiane VINCENZI.

MM. Bernard DELAGE, Gérard DUFOUR, Patrick FESTAL, Éric FRECHOU, Jean-Paul PAILHET, Tristan PLAT,

Procurations : M. Philippe NOUVEL à Mme Christelle GUIONIE-PAUCHET
M. Jacques REIX à Mme Pascale PENISSON
M. Gilbert SAUTREAU à M. Michel MARGOUILLE
M. David ULMANN à Mme Marie-Hélène DESROZIER

Absent(e)s : M. Christophe CHALARD
Mme Sylvie FEYDEL
M. Laurent FRITSCH
M. Franck GENILLIER
Mme Sandrine PAUILLAC
Mme Dominique PRADELLE
M. Jean-Pierre ROUBINEAU

Secrétaire de séance : M. Roger BILLOUX

Domaine : Finances

Sous-domaine : Décisions budgétaires

OBJET : Budget primitif 2026 - budget annexe gestion eau.

Intervenant(s) : Monsieur le Président, Monsieur SAHRAOUI, Vice-président.

Vote pour : 34 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux EPCI,

Vu la délibération n° 2026/011 en date du 19 février 2026, portant sur la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2026,

Vu la délibération n° 2026/031 du 12 mars 2026, adoptant le Compte Financier Unique de l'année 2025,

Vu la délibération n° 2026/042 du 12 mars 2026 approuvant l'affectation des résultats,

Après présentation du budget primitif 2026 du budget annexe Gestion eau, qui s'équilibre de la façon suivante :

- En fonctionnement : 2 081 961,00 €
- En investissement : 1 611 028,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2026 du budget annexe Gestion eau ;
- **VALIDE** le taux de fongibilité des crédits à 7,5% en fonctionnement et investissement ;
- **NOTIFIE** la présente délibération à Madame la Trésorière ;

- **HABILITE** Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération et à signer tous les documents relatifs à la présente affaire.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme le 13 mars 2026**

Pierre ROBERT
Président

Roger BILLOUX
Secrétaire de séance



Le Président :

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire
Après dépôt en préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le



ID : 033-243301371-20260313-2026__055-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 081 961,00	1 876 406,73
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 205 554,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 081 961,00	2 081 961,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	515 000,67	1 085 454,27
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	845 892,05	525 573,73
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 250 135,28	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 611 028,00	1 611 028,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 692 989,00	3 692 989,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	660 478,00	996 505,90	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 800,00	8 800,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 500,00	1 500,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	0,00
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	500,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	100,00	100,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	1 500,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	500,00	500,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	4 500,00	0,00
6156	Maintenance	6 500,00	6 500,00	0,00
6161	Multirisques	3 000,00	3 000,00	0,00
6168	Autres	5 500,00	5 500,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	190 000,00	0,00
618	Divers	2 500,00	2 500,00	0,00
6226	Honoraires	6 500,00	6 500,00	0,00
6228	Divers	600 000,00	728 100,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	0,00
6256	Missions	150,00	150,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	100,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	228,00	228,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	5 000,00	5 000,00	0,00
6288	Autres	0,00	17 927,90	0,00
63512	Taxes foncières	100,00	100,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	3 500,00	3 500,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	500,00	500,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	470 730,00	472 178,50	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	115 730,00	125 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	800,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	195 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	58 000,00	347 178,50	0,00
6415	Supplément familial	3 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	500,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	59 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 010,00	110,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	100,00	0,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	10,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	3 000,00	10,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 134 218,00	1 468 794,40	0,00
66	Charges financières (b) (8)	107 491,00	95 166,60	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 220,00	92 767,21	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 729,00	2 399,39	0,00
67	Charges spécifiques (c)	0,00	3 000,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	0,00	3 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		1 277 577,00	1 566 961,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	660 000,00	15 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	596 000,00	500 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	596 000,00	500 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 256 000,00	515 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 256 000,00	515 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 533 577,00	2 081 961,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 081 961,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	41 726,62
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	39 327,23
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 399,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 869 700,80	1 840 000,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 550 000,00	1 640 000,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	200 000,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	319 700,80	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	4 000,21	0,00
7588	Autres	4 000,00	4 000,21	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		1 873 700,80	1 844 000,21	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		1 873 700,80	1 844 000,21	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	32 406,00	32 406,52	0,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	32 406,00	32 406,52	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		32 406,00	32 406,52	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 906 106,80	1 876 406,73	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	205 554,27
---------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 081 961,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	1 742,67	1 000,00	0,00
71	Opération d'équipement n° 71 (5)	1 606,52	0,00	0,00
78	Opération d'équipement n° 78 (5)	61,72	0,00	0,00
82	Opération d'équipement n° 82 (5)	278 227,00	-130 000,00	0,00
83	Opération d'équipement n° 83 (5)	66 791,89	2 000,00	0,00
84	Opération d'équipement n° 84 (5)	611 301,42	0,00	0,00
86	Opération d'équipement n° 86 (5)	420,00	0,00	0,00
87	Opération d'équipement n° 87 (5)	921 541,00	399 127,69	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 881 692,22	272 127,69	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	217 433,22	210 466,46	0,00
1641	Emprunts en euros	217 433,22	210 466,46	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		217 433,22	210 466,46	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 099 125,44	482 594,15	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	32 406,00	32 406,52	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	32 406,00	32 406,52	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	970,77	971,44	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	10 613,20	10 613,20	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 159,63	1 159,63	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	19 662,40	19 662,25	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		32 406,00	32 406,52	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 131 531,44	515 000,67	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	845 892,05
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	250 135,28
--------------------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 611 028,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.


(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 033-243301371-20260313-2026__055-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	661 953,95	0,67	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	291 046,73	0,67	0,00
1313	Subv. équipt Départements	312 332,00	0,00	0,00
13188	des tiers	58 575,22	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		661 953,95	0,67	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	313 976,05	570 453,60	0,00
1068	Autres réserves	313 976,05	570 453,60	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		313 976,05	570 453,60	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		975 930,00	570 454,27	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	660 000,00	15 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	596 000,00	500 000,00	0,00
28131	Bâtiments	1 288,00	1 288,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 973,00	5 973,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	580 199,70	484 268,37	0,00
28182	Matériel de transport	2 462,82	2 462,82	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 694,26	4 558,59	0,00
28184	Mobilier	206,00	206,00	0,00
28188	Autres	1 176,22	1 243,22	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 256 000,00	515 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 256 000,00	515 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 231 930,00	1 085 454,27	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	525 573,73
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--------------------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 611 028,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 265 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 265 000,00									
00076426905	Agence CREDIT AGRICOLE	01/02/2011		15/02/2012	265 000,00	F		3,350	3,358		A	X Echéance constante		A-1
5208452	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	20/12/2017		01/04/2019	2 353 750,00	F		1,870	1,878		T	X Echéance constante		A-1
5208453	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	20/12/2017		01/07/2019	2 146 250,00	F		1,500	2,660		A	X Echéance constante		A-1
BL3892	Agence CREDIT AGRICOLE	31/10/2013		15/11/2013	60 000,00	F		5,400	5,478		A	X Echéance constante		A-1
BL3897	Agence CREDIT AGRICOLE	30/10/2013		30/11/2013	440 000,00	F		5,400	5,478		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CC DU PAYS FOYEN - GESTION EAU - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026



Publié le

ID : 033-243301371-20260313-2026_055-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					5 265 000,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 647 668,47					210 466,46	92 767,21	0,00	34 360,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 647 668,47					210 466,46	92 767,21	0,00	34 360,19
00076426905		0,00	A-1	22 026,06	0,08	F		3,358	22 026,06	737,87	0,00	0,00
5208452		0,00	A-1	1 821 507,93	18,00	F		1,878	84 665,82	33 238,58	0,00	8 063,41
5208453		0,00	A-1	1 716 999,99	27,50	F		2,660	61 321,43	54 085,50	0,00	26 076,94
BL3892		0,00	A-1	10 456,11	1,83	F		5,478	5 094,38	564,63	0,00	37,00
BL3897		0,00	A-1	76 678,38	1,83	F		5,478	37 358,77	4 140,63	0,00	182,84
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 647 668,47					210 466,46	92 767,21	0,00	34 360,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent administratif ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail présente.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				32 509,00		
Technique-adjoint		TECH		32 509,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				32 509,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.



ARRETE ET SIGNATURES

CC DU PAYS FOYEN - **GESTION EAU**

10/03/2026 11:48 Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Président,
 A St Foy la Grande, le 12/3/2026
 Le Président

Votes

Nombre de membres en exercice :	44
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	34
Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
 A St Foy la Grande le 13/3/2026

Les membres du Conseil Communautaire,


Date de convocation : -

Signataire	
M.BAEZA Jean-Marie	
M.BILLOUX Roger	
M.BLUTEAU José	
Mme CELESTE Patricia	
M.CHALARD Christophe	
Mme CONORD Diana	
M.DELAGE Bernard	
Mme DESROZIER Marie-Hélène	
M.DUFOUR Gérard	
M.FESTAL Patrick	
Mme FEYDEL Sylvie	
M.FRECHOU Eric	
M.FRITSCH Laurent	

ARRETE ET SIGNATURES

CC DU PAYS FOYEN - GESTION EAU

10/03/2026 11:48 Page 2 / 3

Signataire	
M. GENILLIER Franck	
Mme GROSSIAS Mireille	
Mme GUIONIE-PAUCHET Christelle	
Mme GUYOT Marie-José	
Mme HERIAUD Gaëlle	
Mme LACHAIZE Yolande	
M.LESSEIGNE Jean	
M.MARGOUILLE Michel	
M.NOUVEL Philippe	
M.PAILHET Jean-Paul	
Mme PAUILLAC Sandrine	
Mme PENISSON Pascale	
Mme PILLON Isabelle	
M. PLAT Tristan	
Mme PRADELLE Dominique	
Mme RATIE Sandrine	
M.REIX Jacques	

ARRETE ET SIGNATURES

CC DU PAYS FOYEN - GESTION EAU

Signataire	
M.ROBERT Pierre	
M.ROUBINEAU Jean-Pierre	
M.ROY Joël	
M.SAHRAOUI Marc	
M.SAUTREAU Gilbert	
M.TEYSSANDIER Didier	
Mme TOULOUSE Brigitte	
M.ULMANN David	
M.VACHER Jean-Claude	
Mme VERITE Magalie	
Mme VINCENZI Chritiane	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Pineuilh, le

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le



ID : 033-243301371-20260313-2026__055-DE